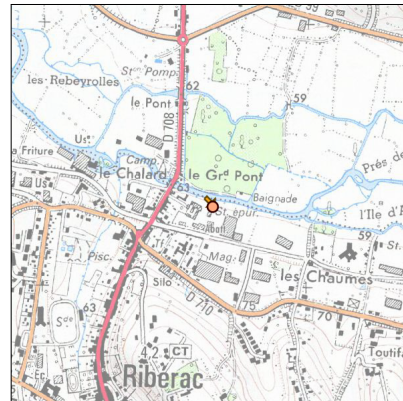
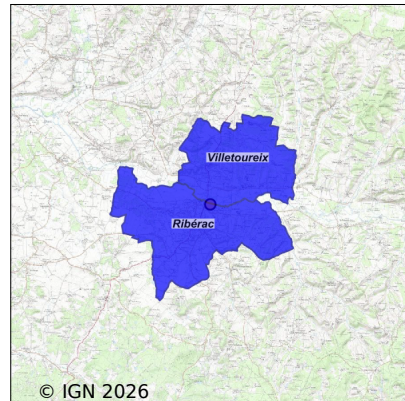


# Système d'assainissement 2024

## RIBERAC (COMMUNALE 2)

### Réseau de type Mixte



## Station : RIBERAC (COMMUNALE 2)

<b>Code Sandre</b>	<b>0524352V002</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE RIBERAC
<b>Nom de l'exploitant</b>	SOCIETE DE GERANCE DE DISTRIBUTION D'EAU
<b>Date de mise en service</b>	janvier 2012
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk et Pt bio)
<b>Capacité</b>	8 117 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	487 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	1 398 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	420 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	1 500 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	1 650 m3/j
<b>Filières EAU</b>	File 1: Stockage avant traitement, Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
<b>Filières BOUE</b>	File 1: Filtration à bande
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	491 750, 6 465 305 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - La Dronne

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Ribérac depuis 1964

100% de Villeteureix depuis 1964

## Raccordements des établissements industriels

COMMUNE DE RIBERAC ABATTOIR depuis 1964

LYCEE MIXTE depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Les eaux usées sont collectées sur les communes de Ribérac (1 792 abonnés) et de Villeteureix (349 abonnés).

Le volume moyen journalier reçu par la station est limité par le débit des pompes des trois postes de relevage renvoyant les effluents vers la station. Ainsi, le débit de référence de 3 275 m<sup>3</sup>/j n'est que très rarement dépassé en entrée de station. Quant au débit nominal temps sec, celui-ci est dépassé 150 fois avec un volume maximal reçu de 3 553 m<sup>3</sup>/j le 13/02/24 (avec 20,2 mm de précipitations la veille).

Les volumes déversés au niveau des points de déversement du réseau (A1) de la station représentent 26 % du volume traité total sur l'année 2024. Les déversements observés sont dus à la collecte importante de eaux claires parasites (météoriques notamment).

3 975 ml de réseau ont été hydrocurés en 2024 (7,4 % du linéaire gravitaire), ainsi que 10 postes de relevage ; 8,52 tonnes de sous-produits ont été retirées du réseau et 22,1 tonnes de sable (canalisation, poste de relevage, dessableur et bassin dorage) et évacuées vers des centres de traitement agréés.

En 2024, 52 branchements ont été contrôlés par le délégataire dans le cadre de ventes immobilières dont 37 conformes.

Aucuns travaux n'ont été réalisés sur le système de collecte en 2024.

Les dispositifs de mesure du DO Palais de justice, DO Débonnière et DO Mobile à lame déversante sont fonctionnels et les équipements sont en bon état.

Les déversoirs équipés d'un débitmètre électromagnétique sur des conduites à contre pente (PR Piscine et DO bassin dorage) semblent être fonctionnels, et les équipements sont en bon état. En l'absence de déversement le jour de la visite, les appareils n'ont pas pu être testés.

Le point de déversement PR Chalard est a priori fonctionnel, mais le dispositif en place ne permet pas de mesurer les volumes déversés. La réhabilitation du poste de relevage est prévue prochainement dans le programme de travaux.

### Station d'épuration

Les analyses des prélèvements réalisés dans le cadre des bilans d'auto-surveillance réglementaires font état d'une bonne qualité de traitement. Lors du bilan du 15 mai 2024, un dépassement des concentrations autorisées sur le rejet a été observé sur les paramètres MES (140 mg/L mesuré) et Pt (3,5 mg/L mesuré). Ces dépassements n'ont été que ponctuels à la suite d'une panne sur le surpresseur d'air qui a été remis en service afin de rétablir une concentration normale.

La station a reçu en moyenne 1 489 m<sup>3</sup>/j en 2024, soit 99 % de la capacité hydraulique nominale de la station.

Le taux de charge organique moyen journalier est de 372 kg de DCO par jour, soit 32 % de la capacité nominale. La CBPO (Charge Brute de Pollution Organique calculée sur la DBO5) pour l'année 2024 est de 3 413 EH pour une capacité nominale de 8 117 EH.

En 2024, 6 mesures bactériologiques ont été réalisées. L'ensemble de ces mesures est conforme à la réglementation en vigueur.

Entrée (A3) : Le débitmètre fonctionne correctement. Le préleveur a une bonne répétabilité du volume prélevé, mais la vitesse de prélèvement est faible (inférieure à 0,5 m/s).

Sortie (A4) : Lors de la vérification du débitmètre de sortie, un écart de 6,2 % a été relevé. L'analyse des

mesures hauteur/débit a montré que la sonde de la station surestimait légèrement les débits. L'exploitant a donc procédé à un recalibrage.

Après correction, les mesures de hauteur sont devenues plus précises. Cependant, un écart de 10 à 15 % persiste pour les petits débits par rapport à la courbe du canal Venturi.

Le SATESE recommande donc de vérifier la loi hauteur-débit de la sonde pour éviter de nouvelles dérives.

Boues (A6) : Le débitmètre fonctionne correctement.

Echantillonnage : L'exploitant réalise correctement le partage, l'homogénéisation et le prélèvement des échantillons.

Données SANDRE : Les données journalières du bilan transmises au format SANDRE sont similaires aux données relevées sur place.

La cotation globale du dispositif d'auto-surveillance est de 9.5 sur 10

## Sous produits

Environ 15 tonnes de sables et 7 tonnes de graisses ont été évacués durant l'année. Les refus de dégrillage sont stockés sur le site épuratoire, il n'y a pas eu de dévacuation de la benne en 2024.

L'estimation de la production de boues théorique annuelle est calculée à partir des bilans de pollution réalisés en 2024 et de cinq modèles mathématiques. La production de boues théoriques est à considérer avec précaution étant donné la grande variabilité des charges entrantes.

L'estimation de la production de boues réelle (A6) peut être entachée de erreurs, vis-à-vis des performances de la déshydratation ou bien de l'évaluation de la concentration des boues extraites. La quantité de boues évacuées se rapproche plus de l'estimation théorique.

Production de boues théorique (kg de MS) : 47 000 à 57 000

Production de boues réelle (kg de MS) : 47 725

Ecart (%) : de -16% à 2%

Les boues extraites sont déshydratées sur site. Elles sont alors envoyées sur la plateforme de compostage de PAPREC à St Paul la Roche. La quantité de boues évacuées est de 34,46 tonnes en 2024.

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0524352V001 RIBERAC

Année d'activité 2024 - Possibilité de déversement par temps de pluie

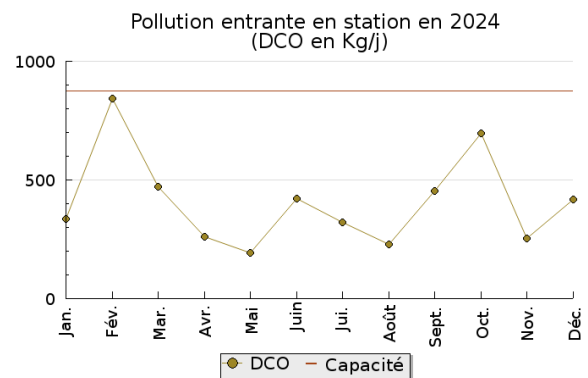
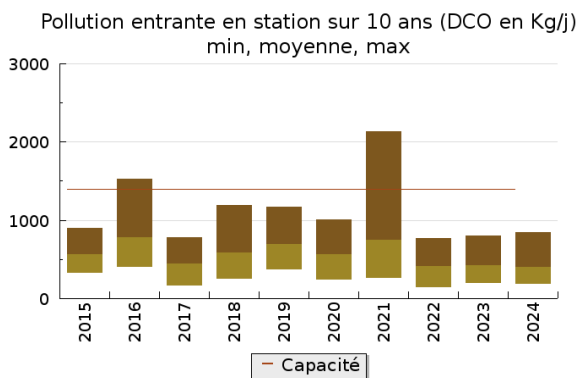
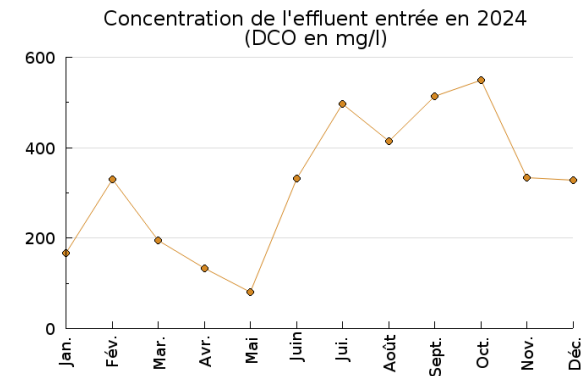
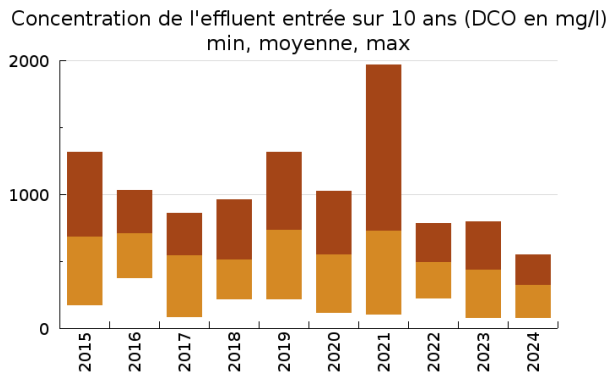
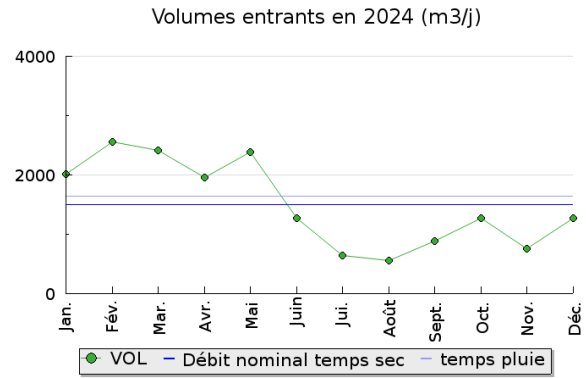
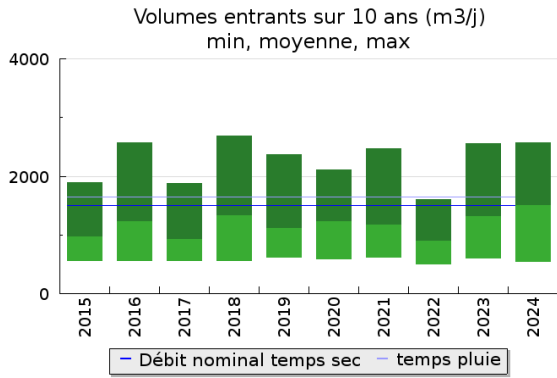
### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	1 500 m3/j	91 %			1 470 m3/j	
DBO5	141 Kg/j	29 %	110 mg/l	96 %	5,4 Kg/j	3,5 mg/l
DCO	410 Kg/j	29 %	320 mg/l	82 %	75 Kg/j	46 mg/l
MES	238 Kg/j		181 mg/l	80 %	47 Kg/j	25 mg/l
NGL	51 Kg/j		36 mg/l	79 %	10,5 Kg/j	6,6 mg/l
NTK	42 Kg/j		30,7 mg/l	89 %	4,7 Kg/j	3,1 mg/l
PT	5,4 Kg/j		4 mg/l	56 %	2,4 Kg/j	1,5 mg/l

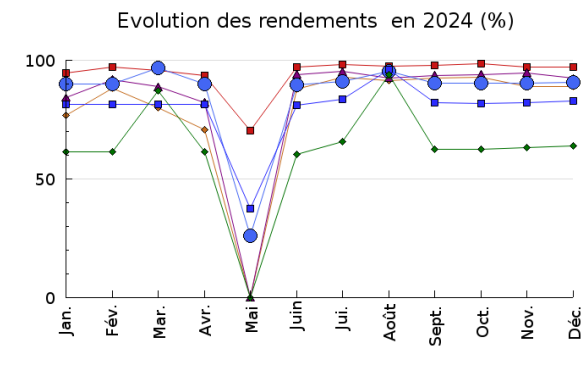
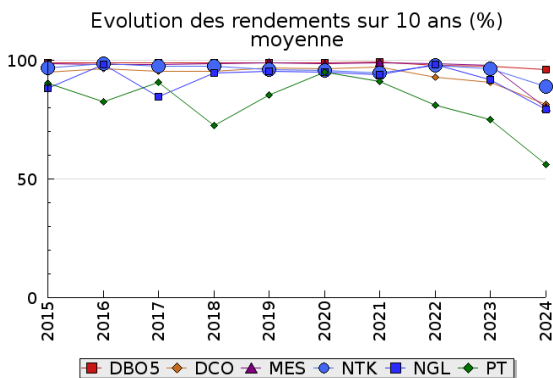
### Indice de confiance

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5

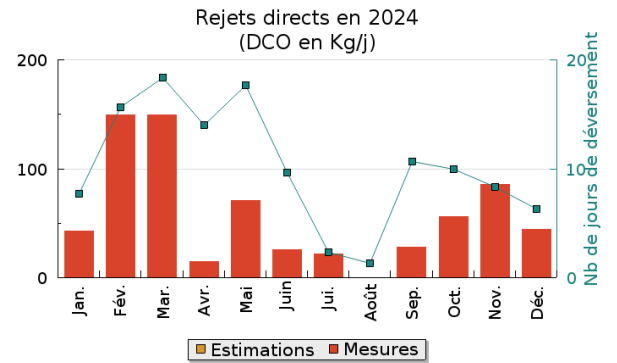
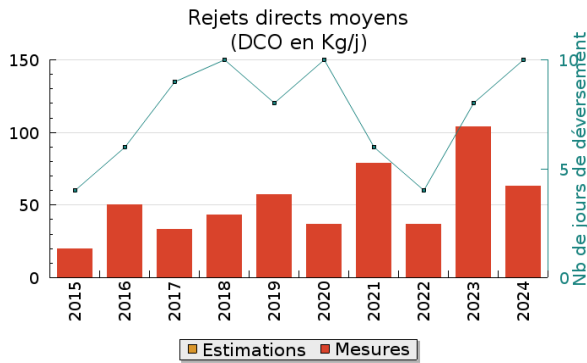
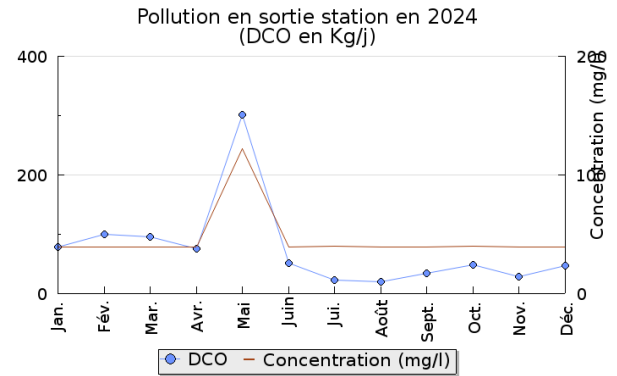
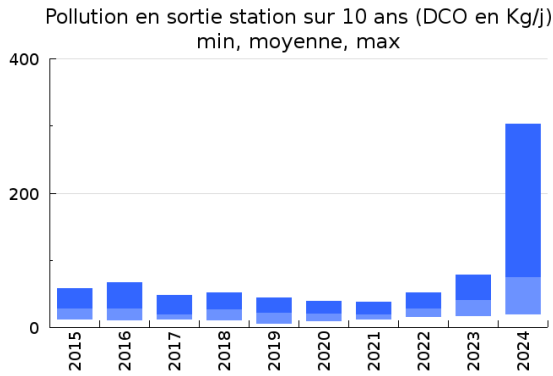
## Pollution traitée



## Pollution éliminée

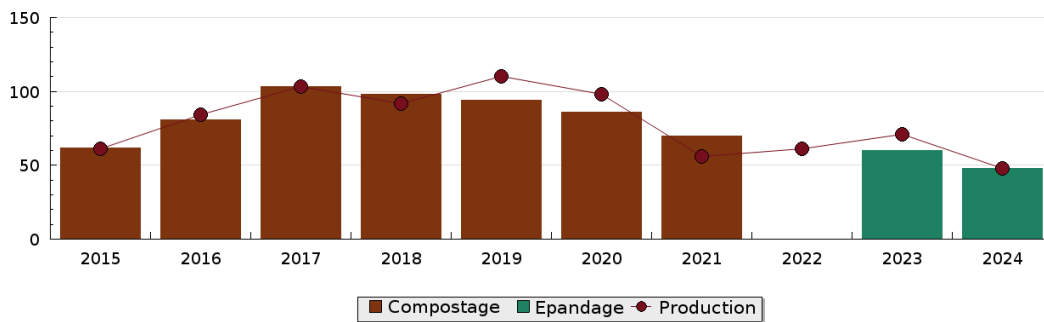


## Pollution rejetée



## Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0524352V002>